
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 2 DÉCEMBRE 2013 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 2 décembre 2013 à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LUNDI LE 2 DÉCEMBRE 2013 à 19 heures

Pensée : **La mémoire est un grenier aux images d'où il fait bon ressortir ses plus beaux souvenirs.**

ORDRE DU JOUR

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM
--

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
--

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL
--

Assemblée régulière du 4 novembre 2013
Assemblée extraordinaire du 25 novembre 2013

4.00 CORRESPONDANCE ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de novembre, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées sur la liste.

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES
--

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Rapport du service des incendies de novembre 2013

8.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©
--

8.1 salaires du 1^{er} novembre au 30 novembre 2013

Employés 12 592.60 \$ dépôt direct

achats	listes ©
2013-11B	9 978.49 \$
2013-12A	28 275.83 \$

Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de novembre 2013 en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 AVIS DE MOTION

9.01

10.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

- 11.01 Acceptation du chemin Drouin par la municipalité
- 11.02 Autorisation dépenses pour rencontre des employés/élus
- 11.03 Soumission pour l'entretien des bureaux

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Maire : MRC

b) Rapports – chef d'équipe en voirie

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a présenté son rapport de permis et certificats

Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Nomination de délégué municipaux loisir pour 2014
- 13.02 Fermeture du bureau pour le temps des Fêtes (du 20 déc. 2013 au 6 janvier 2014)
- 13.03 Cotisation annuelle 2014 pour le Transport du Bonheur Inc.
- 13.04 Renouvellement des assurances pour 2014
- 13.05 Renouvellement contrat de service infotech
- 13.06 Opération Nez rouge demande de contribution financière
- 13.07 Adoption des prévisions budgétaires 2014 / Régie des incendies
- 13.08 Mandat à la MRC pour préparer un règlement sur les usages conditionnels pour l'implantation d'une carrière à des fins d'aménagement dans la zone I-1
- 13.09 Résolution pour équilibrer les résultats de l'exercice 2013 et de l'exercice comparatif 2012 au rapport financier 2013 des montants à pourvoir dans le futur
- 13.10 Nomination du maire suppléant à la municipalité
- 13.11 Déneigement du chemin Bissonnette / Municipalité de Dudswell
- 13.12 Transaction notariée dans le dossier du chemin Drouin/signataires
- 13.13 Signature du contrat de la directrice générale 2014-2017
- 13.14 Offre de pavage de surlageurs d'accotement de la route 112
- 13.15 Contribution 2014 au Journal Le Haut St-François 1.10\$ par personne

14.00 INVITATIONS

14.01 CLD du Haut St-François – intégration des élus le 12 décembre 2013 à la MRC

15.00 VARIA

15.01 Répartition des frais pour les dépenses de formation de l'inspecteur M. Deslongchamps avec la municipalité de Newport.

15.02 Appui à la municipalité de Weedon pour le maintien des services CSSS

15.02 Rencontre avec Mme Catherine Otis, Sécurité civile remise au 7 janvier 2014 à 9h30

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 2 DÉCEMBRE 2013 à 19 heures

Pensée : **La mémoire est un grenier aux images d'où il fait bon ressortir ses plus beaux souvenirs.**

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2013-182

résolution no 2013-182

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-183

résolution no 2013-183

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté en laissant le point « Varia » ouvert.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2013

2013-184

résolution no 2013-184

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2013 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2013

2013-185

résolution no 2013-185

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.
QUE le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2013 soit adopté en modifiant la résolution 2013-172 pour corriger l'appuyeur par Mme Doris Martineau au lieu de Mme Line Cloutier.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2013-186

résolution no 2013-186

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de novembre 2013 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réginald Langlois du chemin Lipsey mentionne au conseil que la tourbe le long de sa propriété dans l'accotement du chemin appartenant à la Ville de East Angus a été accrochée par la charrue et demande si la municipalité verra à réparer au printemps.

M. le maire lui fait part que la ligne de lot est située au centre de la haie de cèdre et que la tourbe qui a été arrachée par la charrue est située dans l'accotement du chemin, mais que nous verrons au printemps à le remettre en état.

M. Stéphane Poulin et Mme Isabelle Cloutier désirent présenter leur plan de développement domiciliaire sur le lot 5 364 311. M. Poulin demande au conseil afin de pouvoir continuer les démarches avec le MTQ une lettre mentionnant que la municipalité a été informé et désire appuyer le promoteur dans ce développement.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

ATTENDU que les propriétaires du lot 5 364 311, M. Stéphane Poulin et Mme Isabelle Cloutier désirent développer afin de faire lotir des lots pour un développement domiciliaire;

ATTENDU que des démarches ont été faites auprès du Ministère des Transports pour l'accès à la route 112;

ATTENDU que les propriétaires ont déposés un plan préliminaire du développement domiciliaire;

2013-187

résolution no 2013-187

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury appuie le projet domiciliaire de M. Stéphane Poulin et Mme Isabelle Cloutier sur le lot 5 364 311 conformément aux exigences du Ministère des Transports pour l'accès du chemin à la route 112 et de la construction du chemin selon le règlement 407-97 portant sur les normes de construction des rues dans la municipalité du canton de Westbury.

ADOPTÉ E

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

Aucune demande écrite.

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Rapport d'incendie de novembre 2013 /Régie des incendies

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de novembre 2013, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2013-188

résolution no 2013-188

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de novembre 2013 pour un montant de 12 592.60\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2013-11B 9 978.49 \$

2013-12A 28 275.83 \$

D'AURORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉ E

9.00 AVIS DE MOTION

Aucun

10.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 ACCEPTATION DU CHEMIN DROUIN PAR LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que la municipalité de Westbury avait dans sa résolution no. 2013-018 demandée que la compagnie Labo SM fasse l'évaluation de la conformité du chemin Drouin tel que prévu dans le règlement 407-97 avant l'acceptation du chemin;

ATTENDU que le rapport préparé par la firme Labo SM en date du 11 novembre 2013 recommande l'acceptation du chemin Drouin;

2013-189

résolution no 2013-189

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury accepte de municipaliser le chemin DROUIN suite aux recommandations de la firme Labo SM et débute l'entretien à la date de la présente résolution.

A D O P T É E

11.02 AUTORISATION DÉPENSES POUR RENCONTRE DES EMPLOYÉS/ÉLUS

2013-190

résolution no 2013-190

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant d'environ 700\$ pour le Méchiou préparé par les propriétaires du Mont Élan le 21 décembre 2013 pour la rencontre des employés et élus de la municipalité du canton de Westbury pour environ 23 personnes.

A D O P T É E

11.03 SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES BUREAUX

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour l'entretien de ses bureaux et de la salle communautaire dans le bulletin municipal de novembre 2013;

ATTENDU que 2 soumissions ont été reçues à la municipalité;

2013-191

résolution no 2013-191

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'accepter la soumission de M. David Lepître pour l'entretien des bureaux de la municipalité 2 fois par mois selon une entente avec la directrice générale et pour la salle communautaire selon un calendrier des locations qui sera fourni à M. Lepître.

Le contrat sera d'une durée de 6 mois, soit du 1^{er} décembre 2013 au 31 mai 2014.

A D O P T É E

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Aucun sujet

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Il faudrait avertir les employés de voirie de fermer la porte du garage quand le camion est sorti.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Aucun sujet

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Le souper de la Régie est le 17 décembre.

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et régie des incendies
Aucun sujet

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Aucun sujet
Maire : MRC
M. le maire mentionne que le transport collectif sur rappel est implanté.

b) Rapports – chef d’équipe en voirie

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a présenté son rapport de permis et certificats

Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 NOMINATION DE DÉLÉGUÉ MUNICIPAL LOISIR POUR 2014

2013-192

résolution no 2013-192

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

DE nommer la conseillère Doris Martineau comme déléguée loisir pour 2014 auprès du comité Loisir de la MRC du Haut St-François pour la municipalité de Westbury

A D O P T É E

13.02 FERMETURE DU BUREAU POUR LE TEMPS DES FÊTES (DU 20 DÉC. 2013 AU 6 JANVIER 2014)

2013-193

résolution no 2013-193

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes du 20 décembre 2013 au 5 janvier 2014 inclusivement.

A D O P T É E

13.03 COTISATION ANNUELLE 2014 POUR LE TRANSPORT DU BONHEUR INC.

2013-194

résolution no 2013-194

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury accorde pour 2014 une subvention de 3 719\$ à l'organisme sans but lucratif, Transport du Bonheur qui assure l'organisation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées du territoire du canton à être payée en février 2014.

ADOPTÉE

13.04 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES POUR 2014

2013-195

résolution no 2013-195

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury renouvelle ses assurances pour l'année 2014 avec la Mutuelle des municipalités du Québec et pour ce faire autorise une dépense de 11 173\$ à être payé en 2014.

ADOPTÉE

13.05 RENOUVELLEMENT CONTRAT DE SERVICE INFOTECH

2013-196

résolution no 2013-196

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise le renouvellement du contrat de service informatique de la compagnie Infotech au coût de 4 565\$ en plus des taxes applicables pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

ADOPTÉE

13.06 OPÉRATION NEZ ROUGE DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

La municipalité du canton de Westbury a accueillie dans ses locaux depuis plusieurs années l'équipe d'Opération Nez Rouge de la région du Haut St-François en leur offrant les locaux, les téléphones, internet, etc. Le service de raccompagnement pour 2013 se tiendra à la Vieille Gare du Papier à East Angus. La municipalité de Westbury croit avoir donné un coup de main exemplaire à l'organisme et ne contribuera pas cette année.

13.07 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 / RÉGIE DES INCENDIES

ATTENDU que la Régie intermunicipale d'incendie a présenté aux municipalités membres ses prévisions budgétaires pour 2014 ;

ATTENDU que le montant global du budget est de 512,810.20\$;

2013-197

résolution no 2013-197

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury adopte les prévisions budgétaires 2014 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus d'un montant global de 512 810.20\$ et que la part de la municipalité de Westbury est de 63 521.81\$ réparti en quatre (4) versements de 15 880.46\$ seront exécutés pour couvrir la quote-part du canton de Westbury,

ADOPTÉE

13.08 MANDAT À LA MRC POUR PRÉPARER UN RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS POUR L'IMPLANTATION D'UNE CARRIÈRE À DES FINS D'AMÉNAGEMENT DANS LA ZONE I-1

ATTENDU que le propriétaire des lots situés dans la zone I-1, Soudure Côté et Fils désire aménager des terrains;

ATTENDU qu'il n'est pas permis d'exploiter une gravière sablière dans cette zone et qu'au lieu de modifier le règlement de zonage, la municipalité pourrait adopter un règlement sur les usages conditionnels afin d'imposer toutes conditions relativement à l'implantation d'une carrière à des fins d'aménagement dans la zone I-1;

2013-198

résolution no 2013-198

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury demande au service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC un estimé du délai d'adoption d'un tel règlement et du coût approximatif pour préparer le règlement.

ADOPTÉE

13.09 RÉSOLUTION POUR ÉQUILIBRER LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013 ET DE L'EXERCICE COMPARATIF 2012 AU RAPPORT FINANCIER 2013 DES MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

ATTENDU que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la municipalité du canton de Westbury pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transferts entrée en vigueur en 2013 sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

2013-199

résolution no 2013-199

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012.

Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme. »

Par ailleurs, les organismes municipaux devront prévoir dans leurs prévisions budgétaires 2014 le montant estimatif d'affectation au MPDF nécessaire pour pallier le déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

ADOPTÉE

13.10 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que selon l'article 116 du C.M. le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.

2013-200

résolution no 2013-200

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soit nommé maire suppléant pour le canton de Westbury les membres suivants :

M. Réjean Vachon pour la période de décembre 2013 à juillet 2014
Mme Doris Martineau pour la période d'août 2014 à mars 2015
Mme Line Cloutier pour la période d'avril 2015 à novembre 2015
M. Denis Allaire pour la période de décembre 2015 à juillet 2016
M. Gray Forster pour la période d'août 2016 à mars 2017
M. Marcel Gendron pour la période d'avril 2017 à novembre 2017

ADOPTÉE

13.11 DÉNEIGEMENT DU CHEMIN BISSONNETTE / MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

ATTENDU que l'entente intermunicipale relative à l'entretien d'hiver du chemin Bissonnette dans la municipalité de Dudswell vient à échéance ;

2013-201

résolution no 2013-201

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de westbury prépare une nouvelle entente entre les parties concernant le déneigement du chemin Bissonnette dans Dudswell au coût de 1 875\$ pour l'année 2013-2014 et que pour les années subséquentes, l'inflation s'applique tel le que déterminée par Statistiques Canada en février de chaque année.

QUE l'entente soit préparée pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 et signée entre les parties par le maire et la directrice générale.

ADOPTÉE

13.12 TRANSACTION NOTARIÉE DANS LE DOSSIER DU CHEMIN DROUIN

ATTENDU que par sa résolution 2013-189, le conseil autorisait l'acceptation du chemin Drouin suite aux recommandations de la firme Labo SM;

2013-202

résolution no 2013-202

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à l'acquisition de parcelles de terrains de Transport et excavation Stéphane Nadeau à des fins de chemin publique du chemin Drouin au coût de 1.00\$;

QUE le mandat soit donné au notaire Me Heidi Paquette pour préparer le contrat entre la compagnie Transport et Excavation Stéphane Nadeau et la Municipalité du Canton de Westbury pour un montant de 800\$ approximatif.

ADOPTÉE

13.13 SIGNATURE DU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 2014-2017

ATTENDU que le contrat pour les 3 prochaines a été présenté aux membres du conseil;

2013-203

résolution no 2013-203

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le maire à signer le contrat de travail de la directrice générale pour les années 2014, 2015 et 2016.

ADOPTÉE

13.14 OFFRE DE PAVAGE DE SURLARGEURS D'ACCOTEMENT DE LA ROUTE 112

ATTENDU que le Ministère des Transports demande à la municipalité de Westbury de partager les coûts pour le pavage des accotements sur la route 112 sur une longueur approximative de 5.9 km;

2013-204

résolution no 2013-204

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'informer le Ministère des Transports que la municipalité du canton de Westbury n'est pas intéressée à participer pour le pavage de surlargeurs d'accotement de la route 112 selon la demande datée le 27 novembre 2013 et du projet 154-10-0876.

ADOPTÉE

13.15 CONTRIBUTION 2014 AU JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS 1.10\$ PAR PERSONNE

2013-205

résolution no 2013-205

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise le renouvellement de la contribution 2014 au Journal Le Haut St-François pour un montant de 1.10\$ par personne.

ADOPTÉE

14.00 INVITATIONS

14.01 Rencontre d'informations du CLD en collaboration avec la MRC du Haut St-François, le 12 décembre 2013. Les membres du conseil et la directrice générale sont invités.

15.00 VARIA

15.01 Répartition des frais pour les dépenses de formation de l'inspecteur M. Deslongchamps avec la municipalité de Newport.

REPORTE

15.02 APPUI A LA MUNICIPALITE DE WEEDON POUR LE MAINTIEN DES SERVICES CSSS

2013-206

résolution no 2013-206

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Westbury est en faveur de la rénovation du CLSC et du CHSLD de Weedon tel que présenté et accepté par l'Agence de la santé en juin 2013;

QUE la Municipalité de Westbury est contre toute restructuration ou regroupement des services à court terme ayant pour conséquence la réduction des services à la population et le transfert et/ou la perte d'emploi direct;

QUE le CSSS du Haut-Saint-François conserve son siège social et sa direction principale à Weedon;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée au CSSS du Haut-Saint-François, à M. Alain Coulombe président, à M. Mario Morand, directeur général, au ministre de la Santé, M. Réjean Hébert, au Comité de citoyens pour la survie du CLSC et du CHSLD de Weedon, à l'Agence de santé de l'Estrie, à la MRC du Haut-Saint-François et aux municipalités de la MRC.

ADOPTÉE

15.03 RENCONTRE AVEC MME CATHERINE OTIS, SECURITE CIVILE REMISE AU 7 JANVIER 2014 A 9H30

La rencontre aura lieu le 7 janvier 2014 au bureau municipal à 9h30.

15.04 PLAINTES SUR LE CHEMIN ANGUS NORD

Des plaintes ont été acheminées au membre du conseil concernant le transport lourd sur le chemin Angus Nord. Un panneau dans Westbury indique livraison locale seulement mais aucun panneau dans East Angus. Nous verrons à informer l'agent Fortin.

15.05 MANDAT POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR LES TRAVAUX DU RUISSEAU WILLARD

ATTENDU que la municipalité de Westbury a procéder à des travaux de la berge sur le ruisseau Willard le long de la propriété de M. Jocelyn Grimard et Mme Nathalie Dubé sous la supervision de la MRC du Haut St-François ;

ATTENDU que le coût des travaux a été payé en totalité par la municipalité et qu'un règlement a été adopté pour la tarification des dépenses pour les travaux de réhabilitation de la berge ;

ATTENDU que le montant dû par les propriétaires à la municipalité de Westbury a été déterminé à leur convenance et qu'aucun des montants n'a encore été versé à la municipalité selon le règlement ;

2013-207

résolution no 2013-207

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE mandater les procureurs de la municipalité de Westbury pour vérifier si le montant peut être assujéti à une taxe et être récupéré en vente pour taxes selon la procédure ou de faire envoyer une lettre de réclamation par nos avocats pour les montants en souffrance.

ADOPTÉE

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2013-208

résolution no 2013-208

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 21 heures 30.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-
trésorière